

de Saint-Joseph ; les de Clérimberl dans celle de Saint-Anne : pendant longtemps, les prêtres furent inhumés dans la chapelle des Saints-Innocents. Les familles bourgeoises et marchandes, la corporation des tanneurs, en particulier, dont l'industrie était alors florissante à Saint-Symphorien, avaient leur sépulture dans les nefs, et leurs défunts venaient reposer sous ces bancs où ils avaient prié et servi Dieu durant leur vie. (1)

Un événement qui pesa durement sur notre église, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, fut la faillite occasionnée par les mesures financières de l'Écossais Law. Une note de M. le curé Payre, en 1720, nous apprend que l'église de Saint-Symphorien eut à en souffrir beaucoup. « Les billets de Law, dit-il, furent d'abord préférés à l'argent, que l'on portait avec empressement de toutes parts, aux hôtels des monnaies, pour prendre ces billets, afin d'éviter les diminutions indiquées à chaque mois. Mais un arrêt ayant été publié plus tard, qu'il y avait à perdre les trois quarts sur lesdits billets, ils perdirent d'abord leur crédit si fort, que personne n'en voulait point. Et comme il était permis de contraindre à les recevoir en paiement, jusqu'au mois de novembre de cette année, et d'en payer ses dettes, après lequel temps, ils n'auraient plus cours, la fureur de ceux qui devaient des pensions à notre église fut si grande, qu'ils contraignirent notre Société à en recevoir ou à en laisser cacheter plus de huit

(1) Tout ce dallage, si précieux au point de vue des souvenirs, et qui devait être respecté, bien que le temps Veut peut-être brèché et détérioré, a disparu en 1841 et a été remplacé par du bitume ; les pierres tumulaires ont été dispersées, et on en voit encore quelques-unes dans plusieurs cours de maisons. Nous pensions que cet acte de vandalisme avait passé inaperçu ; mais nous avons découvert, avec plaisir, qu'il avait été signalé comme il le méritait, par *l'Institut catholique*, dans son numéro de janvier 1842.